



## COMMISSION EUROPÉENNE

DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances

Dialogue social, droits sociaux, conditions de travail, adaptation au changement  
**Dialogue social, relations industrielles**

### COMITE DU DIALOGUE SECTORIEL TRANSPORT ROUTIER

#### Réunion du comité

du 18 novembre 2008

#### Compte rendu (adopté le 18 novembre 2009)

##### 1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté. La réunion est présidée par M. Sugic (représentant des travailleurs).

##### 2. Adoption du compte rendu de la dernière réunion plénière (16 octobre 2007)

Le compte rendu est adopté.

##### 3. Programme de travail

Les participants examinent les priorités de leur programme de travail à partir du projet de programme de travail 2009-2010, qui a été conjointement élaboré.

L'UITR propose que des éléments soient ajoutés aux paragraphes 1c) («pour la Banque européenne d'investissement et d'autres sources communautaires de financement») et 1e) («Accorder une attention particulière aux problèmes et aux engorgements qui surviennent aux frontières intérieures et extérieures de l'UE»). L'ETF souscrit à ces propositions mais précise qu'elle ne discutera pas de questions liées aux interdictions de circuler le week-end en rapport avec les aires de repos.

S'agissant de la formation des conducteurs, l'ETF souligne qu'une convention collective est un moyen envisageable de transposition du droit communautaire, qui ne doit pas être exclu du champ des travaux des partenaires sociaux. Concernant la référence au manque de conducteurs, les représentants des travailleurs n'approuvent pas la présomption que de nouvelles obligations découlant de la directive entraîneraient une pénurie de conducteurs; il convient plutôt de mentionner la sécurité routière en général. L'UITR veut éviter que des lourdeurs administratives ne transforment la directive en obstacle. Les représentants des employeurs souhaitent quant à eux que la priorité soit accordée à la transposition de la directive, avant d'examiner les conventions collectives en 2010 si possible. Finalement, les deux parties conviennent de supprimer la mention «par les autorités nationales» du paragraphe 3a) et d'orienter leurs efforts vers la résolution des problèmes («Quels sont les problèmes qui se posent et comment peuvent-ils être résolus?»). Le texte

du paragraphe 3b) reste inchangé, tandis qu'au paragraphe 3c) «pénurie de conducteurs» sera remplacé par «le recrutement et l'attractivité du secteur pour les conducteurs».

Il est également convenu d'abrégé le paragraphe 2b) relatif à la logistique, qui sera libellé comme suit: «Les partenaires sociaux devraient identifier d'autres questions d'intérêt commun en matière de logistique».

#### **4. Présentation par l'OIT**

M. Meletiou (OIT) présente le projet «Renforcement des capacités des partenaires sociaux dans le secteur du transport routier en Bulgarie et en Roumanie pour un dialogue social efficace et constructif à l'échelle internationale et nationale et au niveau des entreprises», ainsi que d'autres activités que l'OIT mène actuellement dans le secteur du transport routier (voir la présentation sur diapositives). Ce projet a été financé sur la ligne budgétaire 04 03 03 01, «Relations industrielles et dialogue social», et exécuté en partenariat avec l'UITR et l'ETF. Il a été très bien accueilli par les partenaires sociaux.

#### **5. Informations de la DG TREN**

M. Schmidt (DG TREN) présente la proposition de la Commission visant à modifier la directive sur le temps de travail dans le transport routier. Il commence par retracer l'historique de la directive 2002/15/CE relative à l'aménagement du temps de travail des personnes exécutant des activités mobiles de transport routier, qui a été adoptée grâce à un compromis d'exclusion des conducteurs indépendants du champ d'application de la directive jusqu'en mars 2009<sup>1</sup>. Ensuite, il présente en détail le rapport et l'analyse d'impact réalisés par la Commission, ainsi que les propositions de cette dernière.

Les représentants de l'ETF soulignent qu'étant donné que la proposition de la Commission était également basée sur l'article 137, paragraphe 2, du traité CE, ils s'attendaient à une consultation des partenaires sociaux en bonne et due forme, comme le prévoit l'article 138 (au-delà de la consultation qui a eu lieu dans le cadre de l'étude demandée par la Commission). Le représentant de la Commission prend note de cette remarque à caractère institutionnel. Les représentants des travailleurs annoncent qu'ils émettront leur avis sur la proposition par écrit. Par ailleurs, ils se demandent comment la lutte contre la distorsion de la concurrence par les «faux» conducteurs indépendants peut être menée à bien si les véhicules de moins de 3,5 tonnes ne sont pas pris en compte. D'après la DG TREN, il s'agit du poids généralement admis pour le transport de marchandises. Néanmoins, l'éventualité d'un nouveau seuil sera étudiée l'année prochaine. L'UITR voudrait connaître la situation des indépendants à partir de mars 2009, puisque la nouvelle proposition ne devrait pas être adoptée avant cette date. M. Schmidt répond qu'il revient à la Commission de prendre une décision sur cette question.

#### **6. Divers**

Le représentant de la Commission annonce le calendrier des réunions pour 2009. Des réunions pourraient être organisées aux dates suivantes (**à confirmer**): le 12 décembre (confirmée); le 24 mars, le 30 mars, le 2 juillet, le 5 octobre, le 30 novembre (plénière) et le 15 décembre.

---

<sup>1</sup> Voir l'exposé des motifs de la proposition COM(2008) 650 final du 15.10.2008.

Annex: List of participants 18.11.2008

<p><u>Employers</u></p> <p>Ms Antignac (AFTRI) Mr Bundgaard (DB-DK) Mr Causse (FNTR) Mr Csányi (MKFE) Mr Dekindt (UITP) Mr Gentze (BGL) Mr Henry (FNTV) Mr Larsen (DTL) Mr Madsen (DTL) Mr Mannaerts (FBAA) Mr Medved (CESMAD) Mr Nielsen (IRU) Ms Pogonowska (ZMPD) Mr Riberio de Campos (ANTRAM) Mr Runia (KNV) Mr Viccars (IRU) Mr Yarsley (FTA)</p>	<p><u>Workers</u></p> <p>Mr Benjamins (FNV Bondgenoten) Ms Chaffart (ETF) Mr García Revuelta (FCT - CC.OO.) Ms Heinisch (ETF) Ms Kapitanffy (KMSZ) Ms Klementova (OSD) Ms König (Kommunal) Mr Kokoska (OSD) Ms Kostova (FTTUB) Ms Malinowska (LTWF) Mr Parrillo (CSC TRANSCOM) Ms Petrova (FTTUB) Mr Sandholm (Kommunal)) Mr Schönauer (VIDA) Mr Smidt (3F) Mr Sugic (CFDT) Ms Tilling (ETF) Mr Varga (KMSZ) Ms Volkers (ver.di)</p>
<p><u>European Commission</u></p> <p>Ms Durst (DG EMPL/F.1) Mr Pirkanniemi (DG TREN/E.1) Mr Schmidt (DG TREN/E.1) Mr Siebern-Thomas (DG EMPL/F.1)</p>	<p><u>Others</u></p> <p>Mr Meletiou (ILO)</p>